



***Procès Verbal de
l'Assemblée Générale
du 13 Septembre 2008***



Fédération de Paintball Sportif

Les participants sont :

Membres du Bureau Directeur

M. Jean Marc HERVAULT	Président	Président de la Commission Jeunes Loisirs Formation
M. Nicolas GOMBERT	Trésorier	Président de la Commission Loisir
Mme Nathalie LANGRADE	Secrétaire	Commissions Arbitrage et Loisir
M. Bruno LEMAIRE	Vice-Président	Commission Compétitions Nationales
Membres du Comité Directeur présents		
M. Vincent POULAIN	Président de la Commission Internet	
M. Emmanuel BOBE	Président de la Commission Ethique	
M. Gabriel LOUET	Président de la Commission Arbitrage	
M. Fabrice ROQUETTY	Commission Formation	
M. Alain BREGNARD	Commission Internet	
M. Erick NILES	Commission DOMTOM	

Membres du Comité Directeur excusés

Membres du Comité Directeur absents non excusés

Invités

Mlle Aurore FERBER	Employée de la Fédération
Mme Catherine ZANETTI	Employée de la Fédération
M. Charles AMEGNRAN	Comptable
M. Laurent GUILLEC	
M. Richard FELTIN	

Ligues régionales existantes représentées :

Mlle Aurélie GERNIGON	Poitou Charentes
M. Patrice GUIGOU	Midi Pyrénées et PACA
M. Grégoire LAHALLE	Ile de France
M. Adrien POURRET	Rhône Alpes
M. Yves BOIRIE	Auvergne
M. Philippe DEBERT	Champagne Ardennes
M. Bruno LEMAIRE	Centre
M. Pascal ROTH	Alsace Lorraine
Mme Nathalie LANGRADE	Réunion



Fédération de Paintball Sportif

Ouverture de la réunion du Comité directeur

Ouverture de séance à 9h45, quorum atteint, 10 ligues sont représentées. La séance est tenue par M. GOMBERT Nicolas par souci d'objectivité, sans autre volontaire parmi les membres de l'assemblée générale et à l'ancienneté.

1BILANS

1.1BILAN FINANCIER

M. Charles AMEGNRAM, Comptable, annonce qu'il n'y a pas de comptabilité de référence pour pouvoir effectuer une comparaison de progression, ou non, suite au changement de durée de gestion de l'année financière, et ainsi les comptes ne sont pas arrêtés à cette date.

Néanmoins, il expose, brièvement quelques résultats en date du 31.08.2008 :

(Arrivée de M. NILES à 9h52)

Le compte de produits va immanquablement baissé suite au passage en année civile.

1.2BILAN MORAL

M. HERVAULT, actuel président, souligne qu'il a repris le poste en cours de mandat et suite à la démission de l'ancien bureau, ce qui ne lui aura laissé que 2 ans d'intervention.

Les différents inventaires ont laissés quelques surprises :

- Reprise des statuts ;

- Rétablissement des erreurs de finance ;

- Faire le bilan matériel ;

- Redonner une bonne image de la fédération avec 3 grands pôles :

 - faire un CDF valable ;

 - gérer les problèmes liés à l'arbitrage et à la gestion des arbitres ;

 - Travailler sur le statut des lanceurs notamment en travaillant les dossier au Ministère de la Jeunesse et des Sports, ainsi que les différents rendez vous avec les différentes instances gouvernementales.

 - La gestion d'urgence des charges et obligations liées à l'association et ses employées.

Les autres problèmes rencontrés ont été, entre autres :

Pas d'inventaire précis mais les immobilisations sont toutes stockées et référencées.

Pas de communication.

Enfin, M. HERVAULT tient à remercier, chaleureusement, nos deux employées, Aurore et Catherine, pour leur entière dévotion dans leur travail.

1.3BILAN DES COMMISSIONS

a) internet : Le forum. Il y a 1330 utilisateurs, et 1830 inscrits.

M. POULAIN déplore qu'il n'y ai pas de communication par l'intermédiaire des parties privées.

Il annonce la création d'un nouvel habillage, d'une version mobile, ainsi que la refonte des mises en page.

Il va reconstruire l'organigramme et réhabilité l'historique des comptes rendus.

En conclusion, il souhaite faire une mise à jour complète du site.



Fédération de Paintball Sportif

b) formation : 83 'élèves' formés, 40 validés.

M. HERVAULT rappelle le changement de la durée de formation (de 4 jours à 2 semaines) afin d'approfondir la formation et se rapprocher des exigences du MJS.

Nous ne sommes toujours pas reconnues par le MJS mais les assurances, elles, nous approuvent et donc nous assurent.

Nous sommes toujours en attente des prises de position officielle et reconnues par la loi afin de prendre une décision et une application pour les jeunes de 16 à 18 ans.

M. HERVAULT annonce que lui et M. ROQUETTY travaillent sur un remaniement du plan de formation ainsi que le contenu de la formation et qu'un dossier devrait bientôt en ressortir.

c) loisir et création d'association :

M. GOMBERT nous informe que nous avons toujours 1 jours et demi de formation, sanctionné par un examen final sous forme de QCM.

Cette formation n'était pas obligatoire jusqu'à présent, mais l'est devenue depuis le 1er septembre de cette année pour les nouvelles associations mais cela reste à revoir avec le nouveau bureau.

Il est programmé 5 formations pour la saison à venir. (sous réserve de participants)

d) éthique :

M. BOBE annonce que le nouveau mode de qualification pour le CDF a été appliqué cette année et a fait ses preuves.

La charte éthique est à revoir avec le nouveau bureau, ainsi que le suivi des joueurs et des clubs.

Il insiste sur la nécessité de renforcer l'application des obligations.

e) arbitrage :

M. LOUET avoue que les tenues d'arbitres immobilisées sont une grosse erreur.

Il n'a pu faire que 3 formations dont la dernière n'aura été suivie que par 2 participants.

Malgré tout, il annonce une trentaine d'arbitres formés et validés sur le territoire.

Il a pour projet de faire un suivi des arbitres avec la possibilité de former soit des arbitres fédéraux, soit des arbitres régionaux, y incluant le carnet de suivi d'arbitre.

f) pro :

M. CUVILIEZ réaffirme s'impliquer dans l'application de la législation par tous les professionnels du respect de la catégorie 4 des armes.

Il aimerait réussir à faire revoir les adhésions avec une distinction des catégories d'importateurs.

g) DOM – TOM : 4 Dom et 2 Tom

M. NILES annonce une augmentation globale du nombre de licenciés, malgré les problèmes de détournement sur la Nouvelle Calédonie qui est en attente de constitution d'un nouveau bureau.

La réunion est au calme pour le moment.

Des clubs se remontent aux Antilles, Martinique, St martin, Tahiti.



Fédération de Paintball Sportif

h) Compétition :

M. LEMAIRE confirme que le nouveau mode de sélection au CDF a nettement amélioré la prestation.

L'ODF s'est encore bien passé cette année et demande à être renouvelé.

Par contre le CDF s'étouffe dans certains formats :

Le S7 a été bien organisé mais seule la ligue Auvergne y propose des équipes.

Le Pompe a été un échec total suite à une cascade de problèmes.

2. ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Nous passons brièvement à la présentation des projets individuels de chacun des postulants au sein du comité directeur (chacun l'ayant déjà déposé par écrit).

Et nous votons : (12 voix)

Nom et prénom postulant	Commission	Votes POUR
Nathalie LANGRADE	Loisir, création d'association, arbitrage	12
Jean Marc HERVAULT	Formation et enseignement des cadres	6
Bruno LEMAIRE	Compétitions fédérales	10
Nicolas GOMBERT	Loisir, création d'association	7
Fabrice ROQUETTY	Formation et enseignement des cadres	12
Dominique BERNARD	Terrains	11
Emmanuel BOBE	Ethique sportive	12
Vincent POULAIN	Internet	10
Erick NILES	DOM TOM	10
Patrice GUIGOU	Arbitrage, compétitions fédérales	12
Gabriel LOUET	Arbitrage	10
Alain BREGNARD	Multi tâches	10
Florent DELES	Santé	11
Yves BOIRIE	Arbitrage	11

3. ELECTION DU BUREAU ET DU PRESIDENT

Nous votons : (11 voix)

Nom et prénom postulants	Poste	Votes POUR
Nathalie LANGRADE	Secrétaire	9
Bruno LEMAIRE	Président	7
Nicolas GOMBERT	Trésorier	7
Vincent POULAIN	Vice Président	4
Patrice GUIGOU	Vice Président	6
Gabriel LOUET	Trésorier Adjoint	9



Fédération de Paintball Sportif

Pour l'approbation du nouveau par les ligues: (12 votants)

1 CONTRE

3 ABSECTIONS

8 POUR

Le nouveau bureau est adopté.

4REUNION DU NOUVEAU BUREAU

Il est débattu du passage de l'année sportive en année civile. Les inconvénients majeurs sont exposés :

Problème de la non correspondance avec l'année scolaire ;

Déplacement du championnat ;(il est proposé de scinder l'ODF en été, et le CDF en automne)

Le passage en année civile est donc refusé à l'unanimité.

Et les dates du CDF retenues sont les 27 et 28 juin 2009, en considérant qu'on le garde encore sur 2 jours.

Adoptées à l'unanimité.

Les ligues demandent un passage à 12 bps en manche de ligue.

Adopté.

Le mode 'Millé' est adopté, ainsi que le chest protector (pas de plastron).

Vote pour l'augmentation des tarifs pour la saison 2008-2009 :(à la majorité, 1 contre)

Licence Compétition : 50 € ;

Licence Loisir : 20 € ;

Affiliation asso : 160 € ;

Option Europe : 10 € ;

Licence Europe : 90 €.

Levée de séance à 17h45.